

VENTE

AUX ENCHÈRES PUBLIQUES PAR SUITE DE SAISIE IMMOBILIÈRE

D'UN APPARTEMENT DE 30,40m² ET D'UN EMPLACEMENT DE PARKING

**SITUÉS SUR LA COMMUNE DE
PRALOGNAN LA VANOISE (SAVOIE)
IMMEUBLE LES HAUTS DE LA VANOISE**

Adjudication fixée au **1^{er} MARS 2019** à 14 heures

Devant le juge de l'exécution près le Tribunal de Grande Instance d'Albertville (Savoie)

MISE À PRIX : 90.000,00 €
Quatre vingt dix mille euros

DÉSIGNATION DES BIENS À VENDRE

Sur le territoire de la commune de PRALOGNAN LA VANOISE, dans un immeuble dénommé Les Hauts de la Vanoise, cadastré section A, numéros 4104 et 4105, soit les lots 218, un appartement de 30,40 m² portant le n°202 au 2^{ème} étage du bâtiment C, et 209, un emplacement de parking portant le n°80 au niveau -1.

PROCÉDURE

La vente des biens ci-dessus désignés est poursuivie à la requête de la BANQUE POPULAIRE ALSACE LORRAINE CHAMPAGNE, 3, rue François de Curel, 57021 METZ.

Ayant pour avocat Maître Bruno SEMENOL, avocat au barreau d'ALBERTVILLE, y demeurant, 2, rue BUGEAUD, BP 72, 73203 ALBERTVILLE CEDEX

ENCHÈRES

Les enchères ne pourront être portées que par un avocat inscrit au barreau d'ALBERTVILLE.

VISITE

Une visite sera organisée par la SCP SPINELLI-SAINT-MARTIN & REVEL, huissiers de justice à MOUTIERS, dans les jours précédents la vente (téléphone : 04.79.24.27.06).